



Envoyé en préfecture le 03/12/2018  
Reçu en préfecture le 03/12/2018  
Affiché le 30/11/18 SLO  
ID : 045-200005932-20181127-2018\_07\_124-DE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 27 novembre 2018**

2018-07-124

*Date d'affichage* : 30 novembre 2018

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 20

Votants : 27

L'An Deux Mille dix-huit, le 27 novembre 2018  
Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**  
légalement convoqué le 21 novembre 2018  
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,  
sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de la  
Communauté de Communes des Portes de Sologne

**PRESENTS :**

**Ardon** : M. Jean-Paul ROCHE, Mme Elysabeth CATOIRE

**Jouy-le-Potier** : M. Gilles BILLIOT, M. Pascal HERRERO

**La Ferté Saint-Aubin** : Mme Constance de PÉLICHY, M. Christophe BONNET, M. Stéphane CHOUMIN,  
M. Dominique THÉNAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Dominique DESSAGNES, M. Jean-Frédéric OUVRY

**Ligny-le-Ribault** : Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER

**Marcilly-en-Villette** : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie CHARRON

**Ménéstreau-en-Villette** : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ

**Sennely** : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN

**POUVOIRS** : M. Vincent CALVO à Mme Constance de PÉLICHY, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD à  
M. Stéphane CHOUMIN, Mme Stéphanie HARS à M. Christophe BONNET, Mme Véronique DALLEAU à  
M. Dominique THÉNAULT, M. Bertrand DAUDIN à M. Eric LEMBO, M. Bernard GILBERT à Mme Stéphanie  
CHARRON, Mme Manuela CHARTIER à M. Jean-Frédéric OUVRY

**Secrétaire de séance** : Mme Constance de PÉLICHY

**Objet : ZA de Ménéstreau – cession d'un ensemble foncier à Monsieur David Baetens, SCI FAMA**

En 2014, David Baetens achetait l'atelier relais situé rue des Falourdes sur la Zone d'Activités de Ménéstreau-en-Villette pour y développer son entreprise de mécanique de précision Mécanickel. Le projet était porté par la SCI FAMA.

Cette entreprise emploie aujourd'hui 12 personnes et l'atelier ne permet plus de réaliser les développements prévus par le gérant, notamment l'acquisition d'une machine supplémentaire.

Monsieur Baetens souhaite donc se porter acquéreur des deux parcelles contiguës à son bâtiment et concrétiser ainsi une option d'achat inscrite dans l'acte de vente du bâtiment en 2014.

Le service de France Domaine, saisi le 2 octobre 2018, ne s'est pas prononcé concernant cette vente. Conformément aux conditions inscrites dans le droit d'option de l'acte de cession du bâtiment, la cession est proposée à 7€ le m<sup>2</sup> soit un montant de 12 397 € HT.

***Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,***

**CEDE** à David Baetens, représentant de la SCI FAMA, un ensemble foncier d'une surface de 771 m<sup>2</sup>, cadastré AH 38 et AH 39, commune de Ménéstreau-en-Villette, au prix de 12 397 € HT.

Signé par : Jean-Paul ROCHE

Date : 03/12/2018

Qualité : CC PORTES DE SOLOGNE-PDT

Envoyé en préfecture le 03/12/2018  
Reçu en préfecture le 03/12/2018  
Affiché le   
ID : 045-200005932-20181127-2018\_07\_124-DE

**AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'acte à intervenir.

**AUTORISE** le représentant de l'entreprise Mécanickel, ou de la SCI FAMA, à déposer un permis sur bien d'autrui et donc à effectuer les démarches administratives concernant la construction sur ces parcelles ainsi qu'à réaliser les études préliminaires nécessaires à l'élaboration du permis de construire.

**CONFIE** la rédaction de l'acte à l'étude notariale de la Communauté de Communes, les frais étant supportés par l'acquéreur.

Le Président,  
Jean-Paul ROCHE